BASEBETON PEINTURE-ENDUIT

MODE D'EMPLOI + FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTION DU PRODUIT:

La peinture – enduit Basebeton est un revêtement prêt à l'emploi d'aspect mat. Le revêtement est résistant à l'usure et aux chocs, de sorte que la Peinture Basebeton peut être utilisée dans plusieurs pièces.

POSSIBILITÉS D'APPLICATION:

La peinture – enduit Basebeton peut être utilisé comme une couche de protection pour la peinture Basebeton et peut être appliqué dans toutes les zones sèches.

LA MÉTHODE D'APPLICATION:

PRÉPARATION

Il est essentiel que la surface de la peinture Basebeton soit correctement préparé. La peinture Basebeton doit être sèche, propre et exempte de graisse avant l'application de la peinture - revêtement Basebeton.

La peinture-enduit Basebeton doit être bien agitée avant d'être utilisée. Cela permet de conserver la finition mate.

ATTENTION:
La peinture-enduit Basebeton permet de bien étanchéifier la peinture Basebeton. Si la peinture Basebeton est choisie pour un environnement intérieur plus propre, il n'est pas recommandé d'appliquer un revêtement lorsqu'il n'est pas nécessaire.

LES CONDITIONS D'APPLICATION:

- Température ambiante requise: 10°C - 25°C.
- L'humidité de la pièce ne doit pas dépasser 85 %.

L'APPLICATION DE LA PEINTURE-ENDUIT BASEBETON:

La peinture - enduit Basebeton doit être appliqué à l'aide d'un rouleau en microfibres en une seule couche. L'application de plusieurs couches peut entraîner la formation de verre.

CONSOMMATION:

Avec 1 litre de la peinture-enduit Basebeton, il est possible de traiter une surface de 6 m2.

TEMPS DE SÉCHAGE:

La peinture-enduit Basebeton est complètement durci après 16 heures de séchage.

ATTENTION:
Si la température est inférieure à 10°C et l'humidité supérieure à 85%, le temps de séchage peut être plus long.

DURÉE DE CONSERVATION:

La peinture-enduit Basebeton peut être conservée sans être ouverte et dans un environnement sec pendant 12 mois après la date de production, à une température comprise entre 10 ˚C et 25 ˚C.

DURABILITÉ:

La peinture-enduit Basebeton est composée uniquement d'ingrédients naturels, ce qui rend son utilisation sécuritaire et réduit l'impact sur l'environnement.

Stone Age | Fournisseur et fabricant de betonstuc
NL | Stone Age B.V. | Butaanstraat 10 | 7463 PG Rijssen | +31 5 48 544 449 | info@stoneage.nl | www.stoneage.nl

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ:

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs de ces produits doivent prendre connaissance de la fiche de données de sécurité la plus récente concernant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données liées à la sécurité.

DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ:

Ces informations, et en particulier les recommandations concernant l'application et l'utilisation des produits Stone Age, sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos expériences actuelles et de notre connaissance des produits. Ces informations s'appliquent aux produits stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales et correctement, conformément aux conseils de Stone Age. Dans la pratique, les différences entre les matériaux, les substrats et les conditions réelles (de travail) sur le terrain sont telles qu'aucune garantie de qualité commerciale ou d'adéquation à un usage particulier, ni aucune responsabilité (découlant de quelque relation juridique que ce soit) ne peut être dérivée de ces informations ou de tout conseil (qu'il soit oral ou écrit) fourni par Stone Age.

L'utilisateur des produits doit vérifier que les produits conviennent à l'application et à l'usage prévus. Stone Age se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits à tout moment.
Les droits de propriété de Stone Age et des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes passées à Stone Age sont soumises aux conditions de vente et de livraison en vigueur.

CERTIFICAT CE:

La norme européenne harmonisée EN 13813, « Matériaux de revêtement et revêtements de sol - propriétés des matériaux et exigences », donne des exigences spécifiques concernant les chapes lorsqu'elles sont utilisées dans les structures de plancher.

Les revêtements ou chapes structurelles qui, par exemple, contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclus de la présente norme. Tant les sols en résine synthétique que les chapes en ciment sont couverts par cette norme. Ces revêtements doivent porter le label CE conformément à l'annexe ZA. 3, tableau ZA. 1.5 et 3.3 et répondre aux exigences de la directive sur les produits de construction (89/106).

CE

Stone Age B.V.
Butaanstraat 10
7463 PG RIJSSEN -
Nederland